



Agate-Tempo

Gestion des absences,
des temps et des activités

Gérer son **CET** le mémo de l'agent
Compte épargne temps

Consultez les conditions réglementaires du CET

https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/conges/Pages/default.aspx

Connexion à Agate-Tempo via un navigateur

<https://agate-tempo.cnrs.fr/fr/>

Arrêté du 22 février 2024 créant des dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique de l'État en raison de l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques :

Une progression jusqu'à 20 jours au lieu de 10
Un plafond relevé à 70 jours au lieu de 60

*** Particularité pour les agents qui ont un solde de plus de 60 jours :**

La progression est limitée à 10 jours max :

Ex 1 : Un agent ayant un solde de 63 jours pourra donc maintenir sur son compteur CET jusqu'à 73 jours.

S'il y a plus de jours épargnés, ils devront faire l'objet d'une demande d'indemnisation et/ou de placement en RAFP.

Ex 2 : Un agent ayant un solde de 70 jours pourra donc maintenir sur son compteur CET jusqu'à 80 jours.

S'il y a plus de jours épargnés, ils devront faire l'objet d'une demande d'indemnisation et/ou de placement en RAFP.

Accès à la page d'accueil du module CET

Accueil

Nouvelle demande

Menu* module CET

Campagne en cours

Campagnes précédentes

Accès au module CET

Consulter l'historique des mouvements

Statuts des mouvements

Accès au module CET

Solde CET actuel

8 jours

INFORMATIONS

	A participé	Validé
Campagne 2024		
Campagne 2023		
Campagne 2022	✓	✓
Campagne 2021		

Détail du compteur CET de Nadège RECETTE33429 (Solde actuel : 8 jours)

Crédit

Débit

Campagne 2022**

Option(s): Indemnisation: 0 jour
Option(s): RAFF: 0 jour
09/12/2022

Alimentation: 3 jours de Congés payés - RTT - fractionnement 2022
Option(s): Maintien: 8 jours
09/12/2022

Correction: Reprise de données Agate - initialisation du solde CET
5 jours
05/01/2022

Activation de votre CET le 05/01/2022

* Contenu en fonction du profil utilisateur

** Dans cet exemple l'agent n'a pas participé en 2023

1er novembre : La campagne CET est ouverte

Toutes vos demandes de congés (CA et CET) pour l'année en cours doivent être posées et validées.
Vous remplissez les conditions réglementaires (vérifié par Agate-Tempo).

Vous pouvez alors renseigner votre mouvement CET:

The screenshot shows the Agate-Tempo interface for managing CET (Congés à Temps Partiel). The top navigation bar includes 'Accueil', 'Nouvelle demande', and 'CET'. A red box labeled '1' highlights the 'CET' dropdown menu. Below the navigation, a red box labeled '2' highlights the 'Nouvelle demande' button. The main content area is titled 'Campagne 2024 En cours' with a 'Statut' callout. A red box labeled '3' highlights the 'Alimentation' step in the 'Étapes' section, which includes a date range '01/10/2024 - 31/12/2024'. Below this, the 'Choix / Options' section shows 'Votre solde CET en début de campagne' at 8 jours, 'Régulation de la campagne' at 0 jour, and a radio button for 'Je souhaite alimenter' set to 'Non'. A yellow callout 'Cliquez ici' points to the 'Non' radio button. At the bottom, there is an 'Enregistrer' button.

Alimenter et/ou optez votre CET

Jusqu'au 31 décembre, vous pouvez:

1. Saisir en une fois votre alimentation et choix d'options.
2. Soumettre à validation de votre SRH votre souhait d'alimentation (même si=0)

OU

Saisir seulement votre alimentation.

Puis vous aurez jusqu'au 31 janvier pour saisir et envoyer en validation vos options.

Campagne 2024 **En cours** CET > Nouvelle demande

Alimentation 01/11/2024 - 31/12/2024

Choix / Options 01/01/2025 - 31/01/2025

Synthèse

Votre solde CET en début de campagne 8 jours

Régulation de la campagne 0 jour

Je souhaite alimenter

Congés payés - RTT - fractionnement 2024 (Solde actuel: 11 jours, après mouvement: 8.00 jours)

Solde CET après alimentation 11 jours

Enregistrer

Je saisi mon alimentation

4

Puis j'enregistre

5

Campagne 2024 **En cours** CET > Nouvelle demande

Alimentation 01/11/2024 - 31/12/2024

***-/ Choix / Options** 01/01/2025 - 31/01/2025

Synthèse

Nombre de jours éligibles 11 jours

Maintien / Absences CET

Paiement / Indemnisation

RAFP

Solde CET après option 11 jours

Envoyer en validation

HISTORIQUE

Date	Nature	Détail	Utilisateur
24/10/2024 14:17	Alimentation saisie		Nadège RECETTE33429

Je saisi mes options

6

Puis j'envoi en validation

7

Cas où l'agent ne souhaite pas alimenter mais seulement optionner dès le début de la campagne :

Ex : l'agent à un solde CET de 34 jours, et souhaite demander une indemnisation* de 8 jours.

1. Saisir une alimentation à 0 (valeur en principe par défaut)
2. Enregistrer
3. Faire le choix d'option** (dans notre exemple saisir 8 dans Paiement / Indemnisation)
4. Envoyer en validation

* La demande est traitée après validation du SRH à partir de janvier et l'indemnisation peut apparaitre sur la paie de février en fonction de la date de validation.

** Le solde CET avant option doit être supérieur à 15

Cas pour un agent partant en retraite après le 1er janvier 2025 :

L'agent souhaitant se faire indemniser les jours au-delà du seuil de 15 jours doit faire sa demande d'option dès cette campagne.

Sinon les jours restants ne pourront être consommés que sous forme de congés ou seront perdus.

Consultez et suivez vos mouvements CET

Depuis la page Accueil de l'onglet CET d'Agate-Tempo →

Statut « En cours »

Statut « Validée »

Votre solde CET

11 jours →

Nadège RECETTE33429
SCEJ
963827

Informations	A participé	Validé
Campagne 2024	✓	
Campagne 2023		✓
Campagne 2022	✓	✓
Campagne 2021		

Détail du compteur CET de Nadège RECETTE33429 (Solde actuel : 11 jours)

Crédit

En cours Débit

Option(s): Indemnisation: 0 jour

Option(s): RAFP: 0 jour

24/01/2024

Option(s): Maintien: 11 jours

24/01/2024

Alimentation: 3 jours de Congés payés - RTT - fractionnement 2024

24/01/2024

Agate-Tempo en bref pour les agents

Actualités / News

• Consultez-les régulièrement sur la page d'accueil, informations générales mais surtout le déroulement de la campagne CET.

Des difficultés d'utilisation ?

• Contactez le gestionnaire Agate-Tempo de votre unité.

Ouvrir un CET ? - Fusionner le CET historique avec le CET actuel ?

• Contactez votre gestionnaire SRH.

Poser des congés CET ?

• Onglet Absences, Nouvelle demande, sélectionnez le type « CET nouveau régime »

Notifications lors de la campagne

• Les notifications sont sur la page d'accueil d'Agate-Tempo, régulièrement mises à jour, elles vous rappelleront les actions à mener.

Quels courriels me seront envoyés ?

• Uniquement pour les contractuels ayant un CET >0, à 3 mois puis à 1 mois avant la date de fin de contrat afin d'utiliser les jours épargnés.

Problème de connexion ?

• Contactez l'équipe SSI de votre unité.